

Un bilan social regroupe l'ensemble des données chiffrées permettant d'avoir une vue d'ensemble de la situation de l'entreprise et des réalisations effectuées dans le domaine social.

**Vous souhaitez avoir une vision globale du social au sein de votre entreprise ? INELYS vous accompagne !**

## ETAT DES LIEUX

Entreprendre l'établissement d'un bilan social, c'est mettre en évidence un certain nombre d'indicateurs liés à l'évolution de l'emploi au sein de l'entreprise, à la structure du personnel (effectif, pyramide des âges, ancienneté, sexe, répartition par services), aux rémunérations, au temps de travail et à l'absentéisme, à la formation...

**Composé de données objectives, le bilan social est un véritable outil d'aide à la décision** et répond à plusieurs objectifs : planifier ou orienter les actions et pistes d'amélioration à envisager pour les années futures, informer les parties prenantes de l'entreprise sur sa situation sociale, ou encore favoriser le dialogue avec les collaborateurs, ses représentants ou les fournisseurs. Facultatif, il est pourtant très utile pour définir efficacement les orientations stratégiques de l'entreprise grâce à une cartographie chiffrée fidèle du domaine social.

## LEGISLATION

Depuis 1977, les entreprises de 300 salariés ou plus ont l'obligation légale d'établir, chaque année, un bilan social et le soumettre pour avis au Comité d'Entreprise ou d'Etablissement (CE) ou au CSE.

## INELYS VOUS ACCOMPAGNE

- ✓ Tri, traitement et analyse des résultats chiffrés.
- ✓ Création de graphiques pour une lecture visuelle simplifiée.
- ✓ Mise en forme du dossier.
- ✓ Envoi trimestriel, semestriel ou annuel de votre bilan social.

## CONTACT

**Thomas GUÉRIN**  
Chargé de missions RH  
t.guerin@inelys.fr

